Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Office de la langue française

Rapport annuel 1985-1986

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par
l'Office de la langue française

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec

Dépôt légal — 4e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-551-08802-8
ISSN: 0707-1795

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la Charte de la langue française (L.R.Q., chap. C-11, art. 119), je suis heureuse de vous transmettre le rapport des activités de l'exercice 1985-1986 de l'Office de la langue française.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Office et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française,

Lise Bacon

Québec, novembre 1986

Madame Lise Bacon
Ministre responsable de l'application de
la Charte de la langue française
Hôtel du Gouvernement
Québec

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 119 de la Charte de la langue française, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de l'Office de la langue française au 31 mars 1986.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président,

Claude Aubin

Montréal, le 31 octobre 1986

Composition de l'Office

Membres du Conseil

Monsieur Claude Aubin, président

Mesdames Paule Proulx
Gisèle Tremblay

Messieurs Fernand Daoust
Joseph Makdessi

Table des matières

L'Office de la langue française 11

Rôle, champs d'action et mandats 11

Structure et programmes d'action 13

Direction des programmes de francisation 13

Francisation des grandes entreprises 13

Francisation des petites et moyennes entreprises 14

Certification des organismes de l'Administration et information auprès des organismes nouvellement assujettis à la Charte à la suite des modifications apportées à celle-ci 14

Relations avec les ordres professionnels et évaluation des divers groupes d'usagers 15

Direction de la terminologie 15

Travaux terminologiques 15

Réseau d'assistance linguistique 17

Assistance terminologique pour la mise en oeuvre des programmes de francisation de la grande entreprise 17

Direction de la Banque de terminologie du Québec 18

Constitution des fichiers terminologiques 18

Constitution et diffusion des fichiers documentaires 18

Épuration et diffusion des fichiers terminologiques 19

Mise à jour des fichiers terminologiques 19

Optimisation du système B.T.Q. 19

Diffusion de la terminologie en accès direct 20

Implantation et consolidation du réseau 20

Diffusion de la terminologie et de références documentaires en différé 21

Direction des services à la clientèle 21

Information 21

Publications 25

Diffusion 26

Animation 27

Coopération internationale 28

Direction de la recherche et du secrétariat 29

Études et recherches 29

Subventions en matière de recherche linguistique et de terminologie 30

Secrétariat 30

Service juridique 30

Réseau des bibliothèques et service au public 31

Direction du personnel 31

Direction de l'administration 32

Restructuration 33

Annexe A
État du budget et des dépenses de l'exercice 1985-1986 35

Annexe B
Effectifs par catégories d'employés au 31 mars 1986 36

Annexe C
Liste des publications de l'Office de la langue française 38

Annexe D
Liste des bureaux de l'Office de la langue française 41

L'Office de la langue française

Rôle, champs d'action et mandats

L'Office de la langue française a pour mandat, en vertu de la Charte de la langue française, de définir et conduire la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie et de veiller à ce que le français devienne, le plus tôt possible, la langue des communications, du travail, du commerce et des affaires, tant dans l'Administration que dans les entreprises.

L'Office est le maître d'oeuvre de l'application de la Charte. Il a d'abord un rôle général de gestion de la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie. L'Administration et les entreprises constituent toutefois son champ d'action prioritaire en matière d'implantation du français, quoique d'autres dispositions étendent à l'ensemble de la société ses possibilités d'intervention.

À ce double titre, le législateur impose à l'Office d'établir les programmes de recherche nécessaires à l'application de la Charte et de préparer en conséquence les règlements de sa compétence.

Le mandat de gestion de la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie

En tant que responsable de cette politique québécoise, l'Office doit normaliser et diffuser les termes et expressions qu'il approuve et peut instituer des commissions de terminologie.

Le mandat d'implantation du français

En tant que responsable de l'implantation du français, l'Office doit aider à définir et à élaborer les programmes de francisation dans les organismes de l'Administration et les entreprises et en suivre l'exécution. Il peut assister les associations et les personnes en matière de correction et d'enrichissement de la langue.

Rôles réglementaires et administratifs qui concernent:

- les examens de français que doivent passer certains candidats et certaines candidates à un ordre professionnel;
- l'étiquetage, les jouets et jeux, l'affichage, la publicité commerciale et les raisons sociales;
- la francisation des entreprises;
- la reconnaissance des sièges sociaux et des centres de recherche susceptibles de faire l'objet d'une entente particulière;
- l'approbation des critères et modalités de vérification de la langue officielle pour les nominations, les mutations ou les promotions à une fonction dans l'Administration;
- l'approbation des mesures, des critères et des modalités de vérification de la connaissance de la langue officielle dans les postes affectés par ces mesures pour assurer la disponibilité des services en français dans les organismes et services reconnus en vertu du paragraphe *f* de l'article 113;
- les autorisations de renouvellement par les ordres professionnels de permis temporaires et de délivrance de permis restrictifs;
- les litiges concernant l'existence de la connaissance d'une autre langue que la langue officielle pour accéder à un emploi ou à un poste.

Outre l'établissement des droits linguistiques fondamentaux, il convient de rappeler que, dans le souci de maintenir un climat de justice et d'ouverture à l'égard de la communauté anglophone et des autres communautés culturelles, la Charte nuance le mandat de l'Office en matière d'implantation du français.

Mandat particulier de l'Office

Le mandat de l'Office est précis: l'Office de la langue française est le maître d'oeuvre de l'application de la Charte, sauf en ce qui a trait à la langue d'enseignement et au défaut de respect des dispositions de la Charte. Son champ d'action est d'une grande ampleur puisqu'il couvre tout le domaine de l'aménagement linguistique et terminologique du Québec, tant du point de vue de l'implantation de la langue que du point de vue de sa correction et de son enrichissement.

Par ailleurs, la Charte consacre l'existence de plusieurs organismes: la Commission de toponymie rattachée administrativement à l'Office, la Commission d'appel de francisation des entreprises, la Commission de protection de la langue française, le Conseil de la langue française, qui relèvent du ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française.

Structure et programmes d'action

Direction des programmes de francisation

La Direction des programmes de francisation a pour mandat d'assurer l'implantation du français dans les entreprises employant 50 personnes ou plus, ainsi que dans les organismes de l'Administration. Elle est responsable de l'administration des examens de français que doivent subir certains candidats et certaines candidates aux ordres professionnels et de l'analyse des critères et modalités de vérification de la connaissance du français nécessaire pour être nommé, muté ou promu à une fonction dans l'Administration. Elle doit aussi recommander l'approbation des mesures que doivent adopter, pour assurer la disponibilité de leurs services en français, les organismes reconnus en vertu du paragraphe *f* de l'article 113 comme dispensant leurs services à une population majoritairement d'une langue autre que française.

La Direction des programmes de francisation est composée de trois services: le Service des programmes de francisation de la grande entreprise, le Service des programmes de francisation de la petite et moyenne entreprise et le Service des relations avec l'Administration et les ordres professionnels.

Afin de s'acquitter de son mandat, la Direction s'est dotée de quatre programmes d'activités dont les détails sont passés en revue dans ce qui suit. Au cours de l'exercice 1985-1986, les activités de la Direction ont nécessité 74 années-personnes, ce qui correspond à une masse salariale de 2 597 390 $. Pour l'exercice, ses dépenses de fonctionnement ont été de 279 356 $.

Francisation des grandes entreprises

Toute entreprise qui emploie 100 personnes ou plus au Québec doit posséder un certificat de francisation délivré par l'Office. Ce certificat atteste que l'entreprise exécute un programme de francisation approuvé ou que la langue française y possède le statut que les programmes de francisation ont pour objet d'assurer. Ces entreprises doivent instituer un comité de francisation qui a la charge d'élaborer un programme de francisation, d'en surveiller l'exécution et de veiller à ce que le français conserve le statut que le programme de francisation a pour objet d'assurer.

Le rôle du service responsable de ce programme d'activités est d'aider ces entreprises à généraliser chez elles l'usage du français et d'assurer la bonne marche du processus de certification qui comprend l'inscription des entreprises, l'obtention des formulaires de renseignements généraux, l'analyse de la situation linguistique, l'élaboration des programmes de francisation par les entreprises, la négociation des mesures suggérées dans le programme et, s'il y a lieu, l'examen des demandes d'ententes particulières qui permettent l'utilisation d'une autre langue que le français comme langue de travail par certains sièges sociaux et certains centres de recherche établis au Québec par des entreprises dont l'activité s'étend hors du Québec.

Les conseillers et conseillères en francisation ainsi que les linguistes-conseils, chargés d'assurer le suivi de la mise en oeuvre des programmes de francisation et des autres ententes conclues entre l'Office et les entreprises, doivent également, dès le début du processus de francisation, aviser les entreprises des obligations que leur imposent explicitement certaines dispositions exécutoires de la Charte.

Au cours de l'exercice, l'Office a délivré 54 attestations d'inscription, approuvé 15 analyses linguistiques, 12 programmes de francisation, six ententes particulières et délivré 114 certificats attestant que le français a atteint dans l'entreprise un niveau d'utilisation généralisé. Au cours de la même période, on a étudié 983 rapports semestriels d'étape et fait en entreprise 1100 visites pour assurer le suivi des programmes. Par ailleurs, 12 demandes d'exemption temporaire relatives à des dispositions exécutoires de la Charte ont été analysées et présentées pour approbation. Enfin, on a accordé à 44 entreprises une prolongation du calendrier de réalisation de leur programme de francisation pour leur permettre de parachever la mise en oeuvre de ce programme.

Au 31 mars 1986, 696 grandes entreprises, soit 43,7 % des entreprises inscrites, avaient obtenu un certificat de francisation attestant que le français y avait atteint un niveau généralisé d'utilisation.

À la même date, 774 autres entreprises étaient en train d'exécuter un programme de francisation approuvé par l'Office. Il restait alors 11 dossiers en phase de négociation avec les entreprises. Il est toutefois à remarquer que depuis la mise en vigueur de la Loi modifiant la Charte de la langue française (L.Q. 1983, chap. 56), le 1er février 1984, de nouveaux dossiers s'ajoutent à mesure que des entreprises franchissent le cap des 100 employés puisqu'elles doivent alors entreprendre un processus de francisation.

Afin de faciliter l'application des articles 146 et 147 de la Charte de la langue française relativement au travail des comités de francisation des grandes entreprises, l'Office a mis sur pied un programme de

soutien financier destiné aux centrales syndicales ainsi qu'aux syndicats indépendants afin de favoriser la sensibilisation des travailleurs et des travailleuses à la francisation de leur milieu.

Les trois centrales syndicales (C.S.D., C.S.N. et F.T.Q.) ainsi qu'un syndicat indépendant (employés de Vapor Canada inc.) se sont prévalus de ce programme pour concevoir et diffuser des affiches, des dépliants auprès de leurs membres et pour tenir des séances de formation auprès de leurs représentants aux divers comités de francisation des entreprises. Les subventions aux centrales ainsi qu'au syndicat indépendant ont totalisé 196 954 $ au cours de l'exercice 1985-1986.

	Entreprises
Nombre de certificats permanents attestant que le français possède le statut recherché par le programme de francisation	696
Nombre de certificats attestant que les entreprises ont des programmes de francisation en voie de réalisation	774
Nombre de programmes en négociation	11
Nombre d'entreprises sous gestion en fin d'exercice	1481
Nouveaux dossiers à ouvrir	110
Nombre total d'entreprises	**1591**

Francisation des petites et moyennes entreprises

Le programme d'activités relatif à la francisation des entreprises de 50 à 99 employés a des objectifs similaires au précédent, mais les modalités de négociation entre l'Office et les entreprises sont quelque peu différentes. Ces entreprises ne sont pas tenues de mettre sur pied un comité de francisation, préparent elles-mêmes l'étude de leur situation linguistique, établissent avec l'aide des conseillers et conseillères en francisation leur programme de francisation et en assument l'exécution.

Au cours de l'exercice 1985-1986, l'Office a inscrit 201 nouvelles entreprises, approuvé 85 nouveaux programmes de francisation et délivré 263 certificats attestant que le français a atteint dans l'entreprise un niveau d'utilisation généralisé. Au cours de la même période, il a fait 618 interventions destinées à suivre l'exécution des programmes et accordé une prolongation de la durée du programme dans 164 cas, compte tenu de l'avènement des technologies nouvelles dans les entreprises, notamment l'informatique.

Au 31 mars 1986, 1370 des petites et moyennes entreprises, soit 61,6 %, avaient obtenu un certificat de francisation final attestant que le français y avait atteint un niveau d'utilisation généralisé. À la même date, 539 entreprises de cette même catégorie exécutaient un programme de francisation approuvé par l'Office. Il restait alors 314 dossiers en cours de négociation dont 312 provenaient de nouvelles inscriptions d'entreprises qui avaient atteint le nombre de 50 employés (L.Q. 1983, chap. 56).

	Entreprises
Nombre de certificats permanents attestant que le français possède le statut recherché par le programme de francisation	1370
Nombre de certificats attestant que les entreprises ont des programmes de francisation en voie de réalisation	539
Nombre de programmes en négociation	314
Nombre d'entreprises sous gestion en fin d'exercice	2223
Nouveaux dossiers à ouvrir	200
Nombre total d'entreprises	**2423**

Certification des organismes de l'Administration et information auprès des organismes nouvellement assujettis à la Charte à la suite des modifications apportées à celle-ci

Le Service des relations avec l'Administration et les ordres professionnels a pour mandat d'assister les organismes de l'Administration qui doivent adopter un programme de francisation pour se conformer à la Charte de la langue française. À cette fin, il délivre des certificats de conformité à tous les organismes soit après vérification de leur situation conforme soit après parachèvement de leur programme de francisation.

Au 31 mars 1986, 3250 organismes, soit 83,5 %, avaient obtenu un certificat de conformité attestant que le français possède le statut recherché. À la même date, 130 organismes étaient en train d'exécuter un programme de francisation et 29 avaient des programmes en voie de négociation, pour un total de 159. Il est à souligner que la plupart de ces organismes sont des entités juridiques des secteurs municipal, scolaire, de la santé et des services sociaux reconnus par l'Office en vertu du paragraphe *f* de l'article 113 comme fournissant leurs services à des personnes en majorité d'une autre langue que française.

Aux 159 organismes déjà mentionnés se greffent 484 nouvelles entités juridiques qui restaient à traiter (L.Q. 1983, chap. 56). Les modifications apportées à la Charte par cette loi créent également de nouvelles obligations juridiques à plusieurs organismes dont

l'article 22.1 concernant l'odonymie municipale et, en particulier, l'article 23 quant à la disponibilité des services au public en français de la part des organismes et services reconnus. Enfin, dans le cadre de l'application de la stratégie d'intervention de la Direction des programmes de francisation dans le domaine des technologies informatiques, le personnel du service a rencontré les fonctionnaires des principaux ministères et organismes gouvernementaux ayant un impact sur l'élaboration de normes, la gestion du parc gouvernemental d'ordinateurs, l'achat de matériels et de logiciels afin de les sensibiliser aux objectifs de la Charte.

	Organismes de l'Administration
Nombre de certificats de conformité attestant que le français possède le statut recherché	3250
Nombre de programmes en voie de réalisation	130
Nombre de programmes en négociation	29
Nombre d'organismes sous gestion en fin d'exercice	3409
Nouveaux dossiers à ouvrir	484
Nombre total d'organismes	**3893**

Relations avec les ordres professionnels et évaluation des divers groupes d'usagers

Ce programme a pour objectif de vérifier la connaissance du français des candidats et candidates qui veulent obtenir un permis d'un ordre professionnel et des autres groupes assujettis à la Charte. Il doit aussi assurer la promotion du français auprès des corporations professionnelles et de leurs membres.

En vertu de l'article 35 de la Charte de la langue française, l'Office a la responsabilité d'évaluer, par des examens qu'il fait passer, la connaissance qu'ont du français les candidats et candidates aux ordres professionnels qui ne peuvent démontrer autrement cette connaissance. Au cours de l'exercice, l'Office a fait passer ces examens à 1374 personnes aspirant à devenir membres d'une corporation professionnelle. De plus, l'Office a évalué la connaissance du français de 65 candidats et candidates soumis aux articles 20 ou 23 de la Charte.

Par ailleurs, un service d'évaluation de la connaissance du français langue seconde a été offert à 83 employés d'entreprises en phase d'exécution de programme de francisation. Les personnes se sont soumises à un examen de classement. Enfin, dans le cadre d'une entente signée avec la Régie de l'assurance automobile, l'Office a fait passer un examen de français à 11 chauffeurs de taxi.

Direction de la terminologie*

Cette direction a pour rôle d'apporter un soutien linguistique et terminologique à la francisation conformément au mandat conféré à l'Office par la Charte.

Elle est chargée de la recherche terminologique et des consultations en matière terminologique et linguistique. Elle donne également des conseils en matière d'implantation terminologique aux entreprises et aux organismes de l'Administration.

La Direction de la terminologie est composée de trois services, le Service des travaux terminologiques, le Service des consultations terminologiques et le Service des linguistes-conseils.

Pour remplir sa mission, la Direction de la terminologie a mis sur pied trois programmes d'activités qui ont nécessité 54 années-personnes au cours de l'exercice 1985-1986; sa masse salariale a été de 1 714 928 $ et son budget de fonctionnement de 74 915 $.

Travaux terminologiques

Le programme des travaux terminologiques a pour objectif d'assurer le support nécessaire à l'implantation d'une terminologie française appropriée chez les divers groupes visés par la Charte, c'est-à-dire les entreprises, l'Administration et le grand public, et de contribuer à la correction et à l'enrichissement du français écrit et parlé au Québec.

Ce programme consiste essentiellement en la mise au point d'instruments de diffusion et d'implantation de la terminologie française. Ces instruments sont surtout des lexiques, des vocabulaires ou d'autres produits similaires faits en fonction des besoins des groupes-cibles. Au cours de l'exercice, les travaux ont été orientés vers les domaines des technologies de pointe où la terminologie française est lacunaire.

Le programme vise aussi à mettre en place et à animer un réseau de normalisation terminologique dans l'Administration dont l'impact en matière linguistique et terminologique a des retombées sur l'ensemble des usagers de l'O.L.F.

* Cette direction a été démembrée le 17 mars 1986 et les trois services ont été rattachés à la nouvelle Direction des productions linguistiques et terminologiques, à la Direction des services au public et à la Direction des programmes de francisation.

Au cours de l'exercice, trois organes principaux de production et de diffusion ont poursuivi leurs activités:

Réseau de néologie

Le Réseau international de néologie scientifique et technique, créé et animé par l'Office, poursuit ses recherches sur le vocabulaire des techniques de pointe afin de faire connaître la terminologie relative aux réalités nouvelles. Le résultat de ces recherches est publié dans la collection *Néologie en marche* qui comporte 43 cahiers à ce jour et qui est distribuée par l'Office.

À la suite du colloque «Terminologie et technologies nouvelles» qui s'est tenu à Paris au mois de décembre 1985 et qui était organisé conjointement par le Commissariat général de la langue française et l'Office, il a été décidé de restructurer le réseau de néologie pour l'étendre au reste de la francophonie. Désormais désigné sous l'appellation «Réseau international de néologie scientifique et technique en langue française», il comportera un module québécois, un module français, un module canadien et un module belge.

Terminogramme

La diffusion des travaux de terminologie et de linguistique est assurée par la publication de la revue *Terminogramme* qui paraît tous les deux mois, ce qui veut dire que six numéros ont été publiés au cours de l'exercice.

Comités de terminologie

Le travail de ces comités consiste à coordonner des projets terminologiques conduisant à la production de lexiques, de vocabulaires ou d'outils d'implantation terminologique. Douze domaines ont été abordés au cours de l'année, dont trois ont donné lieu à des publications.

Projets terminés

- Traitement de textes II
- Imprimerie et édition I et II
- Micro-ordinateur

Projets en cours

- Guide de présentation des manuscrits terminologiques
- Matériel routier II
- Robinetterie industrielle
- Tuyauterie
- Vocabulaire fiscal
- Lexique des tours et du tournage des métaux
- Terminologie de la gestion des projets
- Chimie alimentaire
- Vocabulaire de la robotique

Commission de terminologie de l'Office (C.T.O.L.F.) et commissions ministérielles de terminologie

La Commission de terminologie de l'Office a pour rôle de soumettre à ce dernier des avis de normalisation ou de recommandation linguistiques et les énoncés de politiques qui décrivent les choix linguistiques de l'Office. Elle joue aussi un rôle de coordination auprès des commissions ministérielles de terminologie. Au cours de l'exercice, la Commission a tenu sept séances et a émis 134 projets d'avis de recommandation ou de normalisation terminologiques qui ont été soumis aux membres de l'Office puis publiés à la Gazette officielle. Actuellement, cinq énoncés de politiques sont en cours d'élaboration et portent sur:

- titres et fonctions au féminin: essai d'orientation de l'usage;
- la qualité de la langue;
- la normalisation;
- la qualité des productions linguistiques et terminologiques;
- la créativité lexicale.

Durant l'année, les activités des commissions ministérielles de terminologie ont porté sur la coordination et le suivi des commissions de terminologie de l'éducation, de la géographie, de la justice, de l'environnement et du transport. Par ailleurs, des activités de développement ont été poursuivies pour la

création de commissions de terminologie dans les domaines de l'alimentation, des affaires sociales et de la sécurité du revenu.

*Réseau d'assistance linguistique**

Ce programme vise à aider les usagers de l'Office en matière de langue française, en vue de soutenir les activités de francisation de la langue du travail, du commerce et des affaires et ainsi d'assurer une francisation durable et de qualité. Au cours de l'année, plusieurs activités ont été poursuivies afin de concourir à l'atteinte des objectifs de ce programme.

L'Office offre une assistance linguistique ponctuelle par téléphone aux groupes visés par la Charte et à la population en général. Cette tâche est assurée à Québec et à Montréal par le Service des consultations et, dans les régions, par les bureaux d'animation. Les spécialistes en linguistique et en terminologie qui assurent ces services disposent, pour la plupart, de terminaux directement reliés à la Banque de terminologie du Québec.

Les 79 200 consultations données au cours de l'exercice représentent une augmentation de 6413 par rapport à l'exercice précédent, ce qui marque une nette progression. La répartition géographique des consultations en 1985-1986 s'établit comme suit: 33 076 à Montréal, 20 310 à Québec et 25 814 dans les régions. Depuis avril 1978, 500 000 consultations terminologiques et linguistiques ont été données par l'Office.

Les usagers du réseau d'assistance linguistique appartiennent majoritairement au groupe de l'entreprise (50 %), viennent ensuite le secteur parapublic (15 %) et le gouvernement du Québec (13 %). La répartition des consultations varie selon les régions mais l'entreprise demeure le secteur desservi en priorité.

Les questions d'ordre terminologique représentent 43,4 % des consultations, tandis que les questions linguistiques (grammaire, orthographe, typographie, phraséologie, etc.) totalisent 56,6 %.

Du point de vue de la profession des usagers, le personnel de secrétariat constitue le premier utilisateur des consultations (38 %); il est suivi des traducteurs (11,4 %) et du personnel de direction (8,6 %).

Le Service des consultations téléphoniques, le plus achalandé de l'Office, répond de toute évidence à un besoin des usagers. Il contribue à la francisation de tout le territoire québécois et favorise l'utilisation d'une terminologie et d'une langue de qualité.

* Le service a été rattaché à la Direction des services au public le 17 mars 1986.

D'abord offertes au personnel de secrétariat de l'Administration, les séances de perfectionnement en français sont désormais données essentiellement au personnel de secrétariat de l'entreprise privée, auquel se joignent, à l'occasion, de futurs formateurs et formatrices, c'est-à-dire des personnes de l'entreprise susceptibles de redonner elles-mêmes ce genre de séance dans leur propre société.

Au cours de l'exercice, les 26 séances de perfectionnement de groupe, dont cinq ont été tenues à Montréal et 21 à Québec, se sont adressées principalement aux entreprises et à l'Administration. Une assistance personnalisée a été offerte aux journalistes et aux réviseurs de l'Administration.

C'est aussi en fonction des objectifs du programme d'assistance linguistique que l'Office tient une chronique linguistique hebdomadaire sur les ondes de Radio-Canada dans le cadre de l'émission «Il fait toujours beau quelque part». Cette chronique aborde les différents aspects de la langue, c'est-à-dire qu'elle traite de problèmes de grammaire, de vocabulaire, ou de problèmes linguistiques reliés à l'actualité ou à la situation du français au Québec.

*Assistance terminologique pour la mise en oeuvre des programmes de francisation de la grande entreprise**

Ce programme a pour objectif de fournir un soutien linguistique et terminologique aux entreprises de 100 employés et plus engagées dans un processus de francisation. Cette aide linguistique s'applique à tout ce qui touche l'article 141-*f* de la Charte de la langue française, c'est-à-dire la généralisation de l'utilisation de la terminologie française.

La réalisation de ce programme est assurée par la mise en oeuvre d'un ensemble d'activités liées au processus de francisation des grandes entreprises. Les renseignements recueillis lors des interventions des linguistes-conseils contribuent à orienter les travaux terminologiques de façon à appuyer le processus de francisation des entreprises. Ils contribuent aussi à orienter les travaux de stockage de la Banque de terminologie (B.T.Q.).

Au cours de l'exercice, ont été effectuées les synthèses de 12 analyses linguistiques et de 26 programmes de francisation reçus. On a pu analyser 1158 rapports d'étape et 79 rapports de fin de programme. On a aussi donné 87 avis sur des raisons sociales et

* Le service a été rattaché à la Direction des programmes de francisation le 17 mars 1986.

effectué 292 visites de suivi terminologique. On a assuré une assistance terminologique auprès de 397 entreprises et le nombre d'interventions a été de 1426.

Direction de la Banque de terminologie du Québec*

La Direction de la Banque de terminologie du Québec a pour mandat de mettre sur support informatique les ressources terminologiques de la francophonie, de les mettre à la disposition du public québécois et de contribuer ainsi à la francisation des entreprises et de l'Administration.

La Banque de terminologie (B.T.Q.) est le système central de gestion et de diffusion des terminologies et de la documentation terminologique mis au point pour produire le matériel nécessaire au processus de francisation.

La Direction de la Banque de terminologie est composée de quatre services, le Service des terminologies industrielles et scientifiques, le Service des terminologies générales, de l'Administration et des services, le Service de la gestion des systèmes et le Service de la diffusion par terminal.

Au cours de l'exercice 1985-1986, elle a administré huit programmes d'activités qui ont nécessité 69 années-personnes, ce qui correspond à une masse salariale de 1 972 836 $; son budget de fonctionnement s'est élevé à 365 932 $.

Constitution des fichiers terminologiques

Pour généraliser l'usage du français, l'Office a mis sur pied en 1973 des fichiers terminologiques automatisés qui, au 31 mars 1986, totalisent 842 027 fiches. Ces fichiers sont interrogés, d'une part, par des linguistes de diverses directions de l'Office chargés de répondre à des demandes provenant des entreprises et organismes ou du public en général et, d'autre part, par les abonnés de la B.T.Q.

L'assise du programme de constitution des fichiers terminologiques est la recherche et l'évaluation des ressources terminologiques, le stockage par exclusion et complémentarité, les contacts avec les entreprises et organismes du milieu québécois. Plusieurs activités ont été mises en oeuvre pour permettre sa réalisation.

Au cours de l'année, des activités de recherche et d'évaluation d'unités terminologiques ont donné lieu à la préparation et à l'indexation de 56 000 nouvelles fiches pour stockage. On a de plus révisé et corrigé 28 694 sorties d'ordinateur produites à partir de ces fiches.

Cette année a marqué le début d'une collaboration très intense avec les universités québécoises. En effet, des liens fonctionnels ont été établis de façon à permettre aux étudiants en traduction et en terminologie d'exploiter les ressources accessibles dans les fichiers de la B.T.Q. et de transmettre le résultat de leurs travaux à l'Office. En tout, plus de 600 étudiants appartenant à six universités ont appris à se servir de la B.T.Q. pour faire leurs recherches terminologiques. Ils ont interrogé la Banque pendant 455 heures et ont fait parvenir à l'Office plus de 2000 fiches de terminologie.

En outre, une vingtaine d'étudiants ont choisi le sujet de leur mémoire dans des domaines que la Banque jugeait lacunaires et prioritaires, c'est-à-dire dans des domaines où elle a enregistré une forte demande de la part du public.

Constitution et diffusion des fichiers documentaires

Le fichier de documentation terminologique ou paraterminologique constitue un instrument capital de recherche pour la B.T.Q. L'ensemble de la documentation recueillie sert à rendre compte de la situation actuelle de l'édition d'ouvrages terminologiques ou paraterminologiques ainsi que de la situation des travaux non commercialisés. Une très grande partie de cette documentation sert de matière première pour la constitution des fichiers de terminologie. Ce fichier sert également aux divers groupes d'usagers que la B.T.Q. dessert (entreprises, organismes, maisons d'enseignement, traducteurs et traductrices, terminologues) en quête de lexiques, vocabulaires, etc. Il constitue un complément aux fichiers terminologiques et un instrument important de généralisation de l'usage du français par les nombreuses bibliographies dont il permet la diffusion. L'alimentation de ce fichier est rendue possible par la recherche documentaire, le dépouillement de périodiques et par des missions documentaires en France et dans d'autres pays francophones.

Afin d'alimenter et de mettre à jour les fichiers documentaires de la B.T.Q. pour la diffusion de l'information sous forme de références, on a procédé à la recherche de 2697 documents terminologiques; on a aussi rédigé 1546 fiches (ce qui porte le total des fiches stockées dans le fichier documentaire à 39 131), révisé et corrigé 11 425 sorties d'ordinateur produites à partir de ce fichier et procédé au codage de 3560 sources.

---

* Cette direction a été remplacée par la Direction des productions linguistiques et terminologiques le 17 mars 1986.

Épuration et diffusion des fichiers terminologiques

L'opération de stockage massif a engendré des chevauchements de fiches terminologiques que les activités d'épuration, commencées en 1981, ont pour objectif d'éliminer. L'épuration a aussi pour but de résoudre les ambiguïtés et contradictions pouvant exister entre plusieurs fiches portant sur une même notion et, par conséquent, de simplifier l'interrogation des fichiers. Elle est préalable aux activités de mise à jour et de constitution des fichiers.

Les travaux d'épuration ont touché les domaines de l'économie (5418 fiches), des techniques de transport maritime (4082 fiches), du génie mécanique (10 128 fiches), des techniques de transport ferroviaire (14 566 fiches), des sciences de l'information (8195 fiches), du journalisme (4674 fiches), de la géologie (25 953 fiches), de l'hébergement (4855 fiches), du sport (14 960 fiches), de l'industrie automobile (8562 fiches), du génie climatique (12 206 fiches) et de l'éducation (3818 fiches). Au total, 117 417 fiches ont été épurées.

On a révisé et corrigé 52 000 sorties d'ordinateur faites à partir de fiches terminologiques déjà épurées.

Par ailleurs, pour être facilement utilisable, le fichier terminologique doit être bien structuré. C'est dans ce but que la B.T.Q. a élaboré un plan de classement basé sur les domaines d'emploi, chaque domaine possédant de nombreuses ramifications. Cette structure évolue au fur et à mesure des ajouts et des modifications de fiches terminologiques et doit être révisée constamment. Au cours de l'exercice, on a procédé à l'élaboration ou à la restructuration de six domaines d'emploi.

Mise à jour des fichiers terminologiques

Les terminologues sont amenés à associer le milieu québécois aux travaux de la B.T.Q. afin d'en garantir la qualité et la fiabilité et de rendre l'action de l'Office plus efficace et moins coûteuse en utilisant au maximum les ressources existantes. C'est dans ce cadre que des recherches terminologiques sectorielles ont été entreprises en collaboration avec des spécialistes de maisons d'enseignement, d'entreprises ou d'organismes du gouvernement qui sont des leaders dans leur domaine. Voici, à titre d'exemple, certains secteurs qui font l'objet de travaux ainsi que les partenaires qui y collaborent: l'aéronautique (propulseurs d'avion) avec l'École nationale d'aérotechnique; les fours à micro-ondes avec Camco, Hupp Canada, La Baie; le logiciel avec IBM, Socatra, le ministère de l'Éducation; la microélectronique avec le Conseil de l'industrie électronique du Québec, Mitel, la Société de microélectronique industrielle de Sherbrooke inc. et Honeywell limitée; l'optoélectronique avec le Collège La Pocatière; l'électrotechnique et les mesures électriques avec Hydro-Québec, le ministère de l'Énergie et des Ressources et l'Université Laval; la cosmétologie avec la Fédération québécoise de l'esthétique, le Centre canadien d'enseignement en esthétique; le plein-air avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. D'autres travaux sont en cours dans des domaines aussi variés que les courses de chevaux, les boissons alcooliques, les additifs alimentaires, la reconnaissance des acquis en éducation. La plupart de ces recherches se termineront au cours de 1986 ou de 1987 et feront l'objet de publications conjointes, tout en étant diffusées par le réseau B.T.Q.

Optimisation du système B.T.Q.

Le système B.T.Q. est constitué d'un ensemble de structures conçues pour répondre adéquatement aux activités de constitution, d'exploitation et de diffusion de fichiers documentaires et terminologiques.

L'exploitation du système assure les contrôles requis pour permettre le bon déroulement des différentes opérations relatives à la constitution des fichiers. Au cours de l'exercice, on a effectué les travaux nécessaires au stockage de 56 000 fiches de terminologie et de 5106 fiches documentaires en plus d'assurer le recyclage de 117 417 fiches de terminologie.

Au cours de l'exercice, de nouveaux sous-systèmes ont été mis au point en collaboration avec le Service de l'informatique en vue d'améliorer la constitution et la diffusion des fichiers informatisés; ainsi, une banque temporaire regroupant les fiches de la Commission de terminologie de l'O.L.F. a été mise au point afin de permettre un affichage prioritaire de ces données normalisées ou recommandées, les index des fichiers «inventaire» et «sources» ont été améliorés, une bande provenant de l'AFNOR a été traitée, etc. D'autres projets ont également été entrepris: l'affichage d'un bilan par domaines d'emploi, la déconnexion automatique, l'élaboration d'un système de gestion de la demande, la mise à jour interactive des données terminologiques.

Dans la perspective de l'évolution constante du système existant et du développement éventuel d'un nouveau système global, des recherches et des études concernant les autres systèmes existants ont été poursuivies. Citons notamment l'évaluation du système utilisé par la banque Cézeauterm et l'étude portant sur ALEXIS créé par ERLI.

Des travaux concernant la diffusion éventuelle de la B.T.Q. par I.S.T.- Informathèque inc. ont été poursuivis en réponse à la volonté gouvernementale de faire diffuser par un seul serveur toutes les banques d'information gouvernementale. Ce projet d'envergure entrepris au cours de l'exercice précédent et qui avait permis d'évaluer le logiciel d'interrogation du serveur s'est continué par l'évaluation des systèmes proposés

afin d'assurer la constitution et la diffusion des fichiers informatisés. Plusieurs échanges avec les serveurs ont permis de préciser les attentes de la B.T.Q. Différentes hypothèses de transfert ont été émises et leur évaluation a été entreprise au cours de l'exercice.

Dans le but d'améliorer le fonctionnement de la Banque de terminologie du Québec et les services offerts par celle-ci, l'Office a fait effectuer une étude de marché et de prospectives de développement de la B.T.Q. par la firme SÉCOR.

Les conclusions principales de l'étude portent sur:

- la nécessité d'améliorer la convivialité du logiciel d'interrogation;
- la nécessité d'ajouter de nombreux produits et services tels des fichiers linguistiques et des publications sur mesure;
- la nécessité d'améliorer les services de consultations terminologiques et linguistiques offerts par l'Office;
- la nécessité de procéder à une réorganisation administrative afin d'harmoniser les activités de production et de diffusion;
- la nécessité d'une réduction de la tarification pour les abonnés en accès direct.

Le rapport final a été déposé et accepté par l'Office. Un comité spécial devra en étudier les recommandations et en assurer la mise en oeuvre.

*Diffusion de la terminologie en accès direct**

Ce programme de diffusion permet de relier à la B.T.Q. par terminal les grandes entreprises et les organismes de l'Administration dotés d'infrastructures linguistiques dans le but de leur donner accès aux informations terminologiques et documentaires de la Banque. Le premier segment de marché exploité a été celui des diffuseurs importants du Québec comme les grandes entreprises, les grands organismes de l'Administration publique, les cégeps et les universités. À la faveur de l'implantation de la bureautique dans l'ensemble des entreprises québécoises, on peut envisager d'autres segments du marché tels que les P.M.E. et les petits bureaux de traduction.

Implantation et consolidation du réseau

L'Office avait pour objectif d'implanter 55 terminaux dans les entreprises et organismes considérés comme grands diffuseurs et de consolider le réseau d'abonnés à la B.T.Q. en facilitant son implantation dans la chaîne de travail. Au cours de l'année, 50 entreprises et organismes ont signé un contrat d'abonnement à la B.T.Q. ou ont conclu un accord de coopération pour l'utilisation de la B.T.Q. Ce qui porte le nombre total d'abonnés à 223; 67 personnes ont été formées à l'interrogation de la Banque.

Liste des nouveaux abonnés en 1985-1986

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
Collège Granby
Dolmaco électronique
Lottie A. White
IBM Canada
Collège Algonquin
Hôpital Royal Victoria
Société canadienne d'hypothèque et de logement
Lambert Mayer
Le groupe Kujawski
Société du crédit agricole Canada
Ordre des comptables agréés du Québec
Marie French Agency
Pour l'écrire...
Jean-Pierre Guyon
Clercs
Tecsult
Denyse Demers
Fiberglass Canada inc.
Gillette Canada inc.
Marc-André Robitaille
Gicam inc.
Ministère du Revenu
Expertexte enr.
Banque du Canada
Cat Communications
Doge
Accurapid Translation Services inc.
Warner Lambert Canada inc.
Microtel Learning Services
La langagerie (1984) inc.
Michel Richard et associés ltée
La Régie des permis d'alcool du Québec
N. McCubbin consultants inc.

* La division a été rattachée à la Direction des services au public le 17 mars 1986

Liste des nouveaux abonnés en 1985-1986 (suite)

Université de Lille III
Tradubec
Sreep Ltd (Doneney, Mackenzie)
Université de l'Alberta
Métaphrase inc.
Tecnitraduction inc.
Trad-Textes enr.
Agence canadienne de consultation pour l'investissement étranger (ACCIE) enr.
Goodwill Vézina ltée
François Lavergne
Bombardier inc.
Diane Libério
Annette Dorothea Dominik
Charlotte Gagné-Vachon
Cégep de Bois-de-Boulogne
Centrale de l'enseignement du Québec

Par ailleurs, on a donné 136 démonstrations auprès d'entreprises et d'organismes considérés comme des clients éventuels.

Au cours de l'exercice, l'accroissement du pourcentage d'utilisation de la Banque a été de 27 % si l'on tient compte des accords de coopération conclus avec les universités.

La participation à 14 congrès, colloques ou salons s'inscrit dans le cadre des activités de promotion de la Banque de terminologie.

Dans le cadre du programme de consolidation du réseau B.T.Q., on a procédé à des prêts de terminaux à des abonnés inactifs et à des expériences pilotes d'implantation. Ainsi, au cours de l'exercice, des prêts ont été consentis à 16 abonnés. Cette mesure, parfois assortie de gratuité, a presque permis de tripler le temps d'utilisation des abonnés choisis. De plus, les expériences de gratuité, quoique encore très fragmentaires, montrent que l'utilisation de la B.T.Q. croît considérablement lorsque l'équipement est disponible et que le coût d'utilisation est abordable. Ce type d'expériences doit se poursuivre en 1986-1987, selon certaines variables afin de déterminer des constantes.

*Diffusion de la terminologie et de références documentaires en différé**

Ce programme de diffusion permet de fournir terminologie et références documentaires aux entreprises et aux organismes de l'Administration engagés dans un processus de francisation et dépourvus de ressources linguistiques.

Au cours de l'exercice, 529 demandes de recherche documentaire et 238 demandes de recherche terminologique ont été traitées.

Chaque demande de recherche terminologique a comporté une moyenne de 64 termes. Ainsi, les demandes des entreprises traitées au cours de l'année s'élèvent à 15 133 termes.

* La division a été rattachée à la Direction des services au public le 17 mars 1986.

Direction des services à la clientèle*

Cette direction a pour objectif principal de rapprocher l'Office de la langue française des divers publics qu'il dessert et d'offrir des services de qualité uniforme à travers tout le Québec. Cette direction a notamment pour but de s'assurer que les publics-cibles, de même que les Québécois et Québécoises en général, connaissent bien la Charte et en comprennent les objectifs.

La Direction des services à la clientèle est composée de deux services, le Service des communications et le Service de l'animation.

Pour accomplir sa mission, cette direction a mis sur pied cinq programmes d'action. Au cours de l'exercice 1985-1986, ses travaux ont nécessité 57 années-personnes, ce qui correspond à une masse salariale de 1 648 441 $; ses dépenses de fonctionnement ont été de 442 775 $.

Information

Ce programme a pour objet d'informer les citoyens et citoyennes sur la Charte de la langue française, sur l'Office et sur son rôle. L'Office doit donner la plus large diffusion possible à ses travaux, que ce soit dans le domaine de la recherche, de la terminologie ou de la francisation proprement dite.

Les activités mises en oeuvre dans le cadre de ce programme comportent quatre volets principaux:

Information au public

Au cours de l'exercice, l'Office a répondu à 4461 demandes de renseignements dont 2940 provenaient des régions et 1521 de Montréal.

Par ailleurs, à l'occasion du Salon du meuble de Montréal, deux ouvrages consacrés au vocabulaire du tournage du bois ainsi qu'à celui du rembourrage ont été lancés par le Centre spécialisé du meuble et du bois ouvré du Cégep de Victoriaville en collaboration avec l'Office. La publication de ces ouvrages répond

* La direction porte maintenant l'appellation de Direction des services au public.

Organigramme administratif

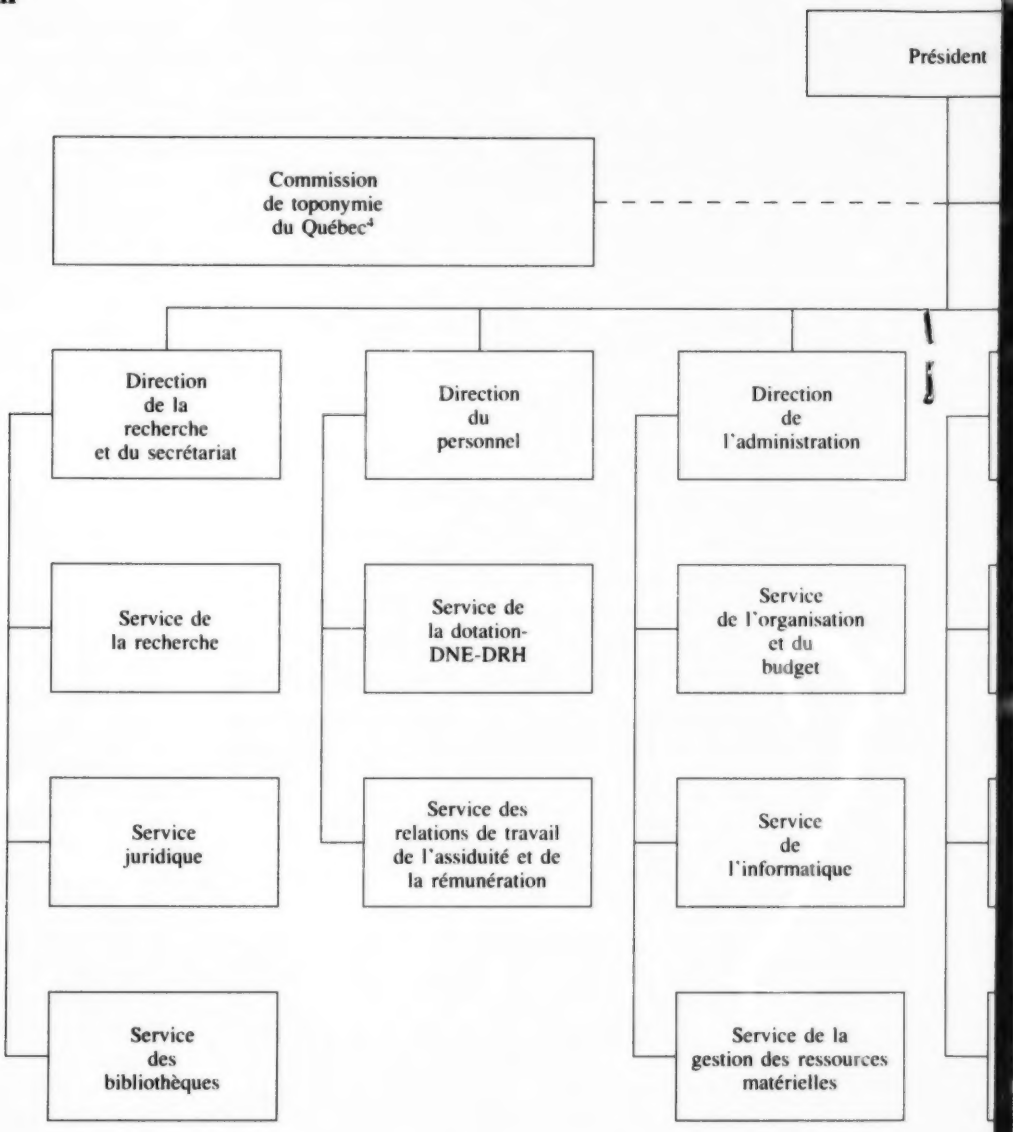

1) Service des programmes de francisation de la grande entreprise
2) Service des programmes de francisation de la petite et moyenne entreprise
3) Service des relations avec l'Administration et les ordres professionnels
4) Rattachée administrativement
5) Banque de terminologie du Québec

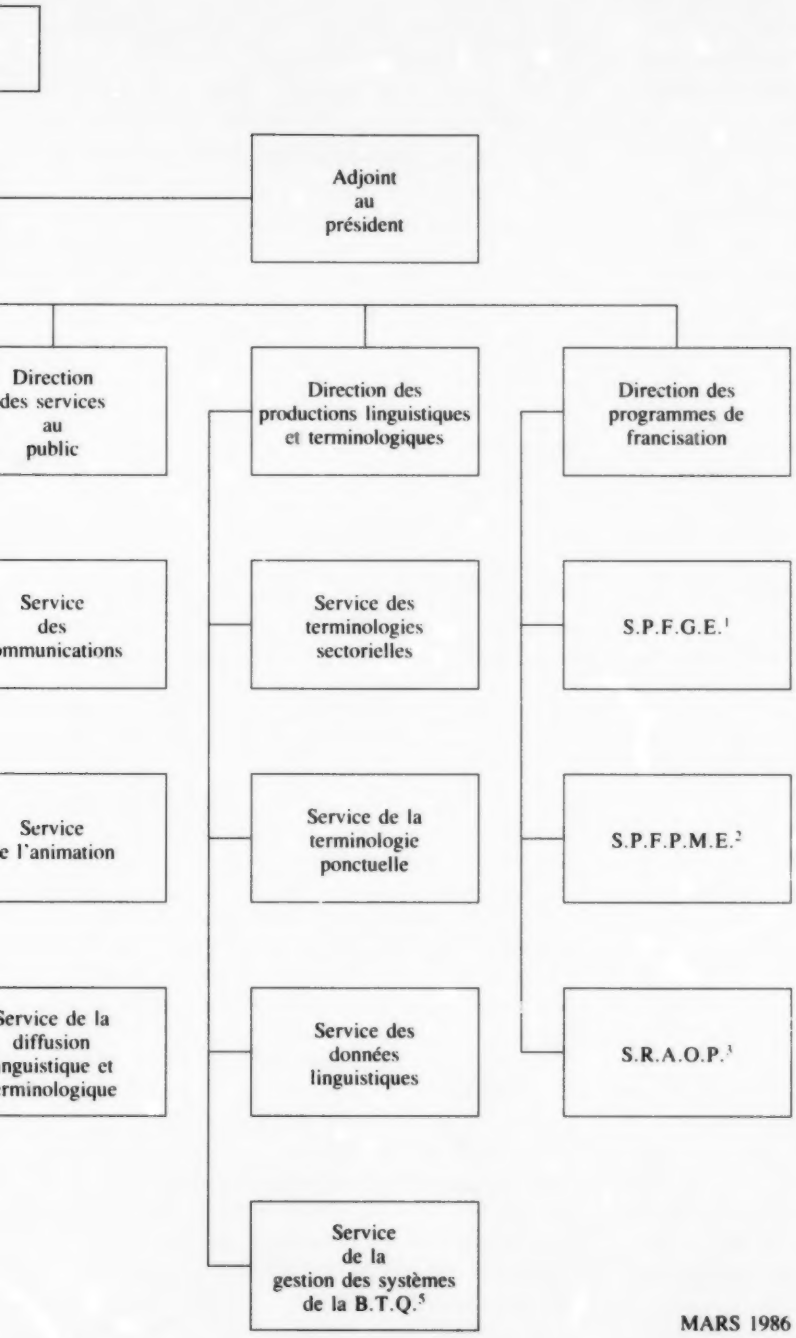
Adjoint
au
président
Direction
des services
au
public
Direction des
productions linguistiques
et terminologiques
Direction des
programmes de
francisation
Service
des
ommunications
Service des
terminologies
sectorielles
S.P.F.G.E.[1]
Service
e l'animation
Service de la
terminologie
ponctuelle
S.P.F.P.M.E.[2]
Service de la
diffusion
nguistique et
rminologique
Service des
données
linguistiques
S.R.A.O.P.[3]
Service
de la
gestion des systèmes
de la B.T.Q.[5]

MARS 1986

à un besoin important en matière de terminologie du meuble adaptée à la technologie nord-américaine. À ces titres, viendront s'ajouter les vocabulaires du ponçage, des panneaux dérivés du bois et de la machine à bois.

Le *Lexique des assurances I.A.R.D.* préparé en collaboration avec le Bureau d'assurance du Canada a été publié au cours de l'exercice et diffusé largement au sein de la profession.

Le 10 octobre 1985, l'Office rendait public son *Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes*. Issu d'une vaste réflexion et de recherches terminologiques de plusieurs années, ce document définit les critères selon lesquels des québécismes techniques et scientifiques recevront une reconnaissance officielle. La transformation des mentalités en regard de la norme linguistique à promouvoir et l'importance prise par le dossier linguistique québécois ont amené l'Office à entreprendre cette action qui s'insère à la fois dans le contexte concret de la société québécoise et dans la perspective de l'évolution de la francophonie.

À l'occasion de la Semaine de la santé et de la sécurité, le *Lexique de la sécurité industrielle* a fait l'objet d'un lancement. Cet ouvrage, qui propose une terminologie française en matière de prévention industrielle, servira aux utilisateurs et utilisatrices de l'équipement de protection individuelle ainsi qu'à la rédaction de catalogues, de dépliants et de notices techniques.

En collaboration avec le département de linguistique de l'UQAM, l'Office a participé au lancement de trois études soit *La féminisation des titres et les leaders d'opinion: une étude exploratoire*, *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal* et *Théorie et description en grammaire générative*.

Par ailleurs, un document audiovisuel «La Banque de terminologie du Québec» a été réalisé en collaboration avec le ministère des Communications. Ce document a été conçu pour informer le public en général et surtout les usagers dotés de structures linguistiques désireux de consulter les ressources terminologiques informatisées de l'Office. Il traite des divers modes d'accès à la B.T.Q. et du réseau de ses abonnés.

Dans le but de promouvoir ses services, de diffuser ses publications et de faire connaître sa Banque de terminologie, l'Office a participé à de nombreux événements avec son stand d'information au cours de 1985-1986:

— Marché international du logiciel de Montréal (MIM);
— Semaine francophone de Toronto;
— Salon de la P.M.E. (Montréal);
— Colloque «L'ère nouvelle de la terminologie» organisé conjointement par la Société des traducteurs du Québec et l'O.L.F.;
— Colloque de l'Alliance des professeurs de Montréal.

L'Office a également partagé le stand des Publications du Québec à quelques reprises:

— Salon international du livre de Québec;
— Expo-Québec;
— Salon du livre de Montréal;
— Salon de l'épargne-placements;
— Salon de l'habitation.

De plus, il a publié, au cours de l'exercice 1985-1986, trois numéros du bulletin *La francisation en marche* dont un numéro double traitant de l'informatique.

Aide fournie aux Québécois et Québécoises pour qu'ils assument leur part de la tâche de francisation

La politique actuelle de l'Office est de susciter un vaste mouvement de participation communautaire à des programmes d'amélioration du français parlé et écrit. Le programme «Initiatives-francisation» a été mis sur pied dans cette perspective.

À la suite du succès obtenu l'an dernier par ce programme, le Conseil du trésor autorisait l'Office à affecter 75 000 $ à ce programme, de façon à pouvoir accepter 32 projets supplémentaires jugés essentiels pour la politique du faire-faire de l'Office. La participation massive du public à ce programme témoigne de la volonté profonde des Québécoises et des Québécois de participer concrètement à la francisation de leur milieu. Ces projets ont été réalisés à la satisfaction de l'Office au cours de 1985-1986.

Liste des projets acceptés	Somme allouée
— Le français comme langue de communication interculturelle chez les enfants de Parc-Extension	2 678,00 $
— Francisation: Allons de l'avant	2 500,00 $
— Outils français	2 530,55 $
— Lexique sur le Tae Kwon Do	2 950,00 $
— Présentation de collections de livres de littérature québécoise	2 800,00 $
— Le français dans mon automobile	2 226,00 $
— Francisation du journal Vietnam-Canada	2 900,00 $
— La jeunesse, c'est l'avenir	2 973,00 $
— Nos jeunes Québécois s'expriment	2 845,00 $

Liste des projets acceptés (suite)	Somme allouée
— Enfance et langue française enfantée	1 525,00 $
— Rallye linguistique	1 000,00 $
— Le français c'est mon affaire	1 400,00 $
— Perfectionnement de l'administration algonquine	4 000,00 $
— D'un mot séant à l'autre	3 000,00 $
— Prête-moi ta plume	1 222,00 $
— Intrigues au Vieux-port - Québec 84	1 000,00 $
— Je corrige et j'enrichis mon français	1 650,00 $
— La semaine de la langue française	2 950,00 $
— Olympiades de français	2 725,00 $
— C'est chouette de parler français	2 819,00 $
— Activités d'amélioration, de promotion et de diffusion du français	3 123,50 $
— Contes d'enfants	3 000,00 $
— PAF (promotion et amélioration du français)	2 424,00 $
— C.J.O. express	2 900,00 $
— Les bons mots s'affichent	1 400,00 $
— Ouvrage de publication et de consultation: anglicismes, tournures erronées, etc.	700,00 $
— Au Québec, je suis bilingue	3 300,00 $
— Animation pour la francisation de la corporation	3 000,00 $
— Français, langue vivante	2 364,00 $
— Francisaction	2 500,00 $
— Ensemble	2 980,00 $
— Minutes, en français	3 000,00 $
Total	**78 387,05 $**

Information interne

La Division de l'information publie une revue de presse quotidienne et une revue de presse hebdomadaire afin de renseigner le personnel de l'Office sur son action et sur la perception de son action par l'opinion publique.

L'*Hebdo express*, lettre hebdomadaire d'information et *Le trait d'union*, journal interne qui a paru huit fois au cours de l'année, ont pour but d'informer le personnel de l'Office. Par ailleurs, les activités publiques de l'Office sont énumérées dans *L'Office sur la place publique* qui paraît tous les mois.

Publications

Le programme des publications a pour objet d'assurer tous les travaux d'impression de l'Office, qu'il s'agisse de formulaires, d'affiches, de macarons, de périodiques ou de livres.

Les productions de l'Office peuvent être classées en trois catégories: les imprimés administratifs, les imprimés en régie et les imprimés commerciaux. Les imprimés administratifs, à usage interne, sont en général des formulaires destinés aux diverses directions de l'Office. Au cours de l'année, celui-ci a produit 45 documents dans cette catégorie.

Les imprimés en régie ne sont pas des documents typographiés; ils comprennent les éditions provisoires, distribuées aux spécialistes, et certaines publications destinées à la vente. On trouve également dans cette catégorie, les documents d'études et de recherches, la série intitulée *Langues et sociétés*, les actes de colloques, *Néologie en marche*. Quinze documents de ce type ont été produits pendant l'année.

Les imprimés commerciaux sont des documents de qualité supérieure. Au cours de l'exercice, l'Office a préparé 14 publications coéditées avec le ministère des Communications et vendues dans tous les points de vente des Publications du Québec, 23 documents à caractère promotionnel comme les brochures ou les affiches et cinq périodiques qui sont donnés ou vendus selon les cas.

La publication de 14 coéditions au cours de l'année marque une nette amélioration de la production de l'Office dans ce domaine. L'amélioration constatée s'explique en grande partie par la conclusion d'un protocole d'entente entre l'O.L.F. et le ministère des Communications quant aux modalités de production.

Impresssion en régie 1985-1986

Titre	Tirage
Néologie en marche, no 40-41	1 000
Néologie en marche, no 42	1 000
Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal, Tome I	700
Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal, Tome II	700
La féminisation des titres et les leaders d'opinion: une étude exploratoire	
— 1re impression	400
— 2e impression	400
Vocabulaire des véhicules de transport	1 000
Vocabulaire du traitement de textes, fascicule 1	
— 1re impression	1 000
— 2e impression	1 000
Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes	
— 1re impression	2 000
— 2e impression	3 000

Impresssion en régie 1985-1986 (suite)

Titre	Tirage
Théorie et description en grammaire générative	300
Les réactions des anglophones face à la Charte de la langue française	800
Actes du cinquième colloque O.L.F. - S.T.Q.	600
Le français au bureau	
— Cahier d'exercices	2 500
— Corrigé	500
Vocabulaire des outils abrasifs	300
Vocabulaire de l'outillage	300
Vocabulaire des outils d'assemblage	300

Impressions commerciales 1985-1986

Coédition avec le ministère des Communications	
Vocabulaire du rembourrage	2 000
Vocabulaire du tournage du bois	2 000
Vocabulaire du ponçage du bois	2 000
Vocabulaire du tricot chaîne	2 000
Lexique de l'industrie laitière	1 000
Lexique de la sécurité industrielle, fascicule I	1 500
Vocabulaire des panneaux dérivés du bois	2 000
Vocabulaire de la machine à bois	2 000
Vocabulaire systématique de la terminologie	2 000
Vocabulaire du micro-ordinateur	4 000
Répertoire des avis terminologiques et linguistiques	1 500
Le français au bureau, 2e édition — 5e tirage	15 000
Lexique des assurances I.A.R.D. — 2e tirage	2 000
Terminologie de l'informatique — 2e tirage	2 000

Documents à caractère promotionnel

Avis terminologiques	6 000
Les raisons sociales (réimpression)	15 000
Brochure d'information destinée aux membres des communautés culturelles aspirant à la fonction publique	500
Aide-mémoire destiné aux gens d'affaires:	
— Côte-Nord	500
— Bas Saint-Laurent	500
— Montréal	1 000
La chaussure; ses parties	2 000
Le français sur 4 roues	2 000
Réussir l'informatique en français (dépliant)	10 000
Les services de l'Office (dépliant)	10 000
La Banque de terminologie (dépliant)	5 000
Terminologie et technologies nouvelles (dépliant):	
— 1re impression	2 000
— 2e impression	500
Séances de perfectionnement en français (dépliant):	
— 1re impression	5 000
— 2e impression	5 000
Le français quotidien (réimpression)	
— du personnel de secrétariat	7 500
— des gestionnaires	5 290
— des communicateurs et communicatrices	5 000
Colloque O.L.F.-S.T.Q.:	
— dépliant préliminaire	5 000
— dépliant, version définitive	2 000
Annonces (10)	
Macarons «Le français, c'est mon affaire»	15 000
Signets (Bureaux d'animation régionaux)	42 000
Ballons «Le français, c'est mon affaire»	5 000

Périodiques

Terminogramme	6 X 1 000
La francisation en marche	3 X 36 500
Le trait d'union	8 X 500
Rapport annuel de l'O.L.F. 1984-1985	600
Liste des publications	21 000

Diffusion

Le programme de diffusion a pour objet principal de coordonner, planifier et assurer la diffusion des lexiques, vocabulaires, études, recherches, périodiques et autres imprimés.

Dans un premier temps, les documents provisoires sont distribués gratuitement par l'O.L.F. à ses divers publics. Cette distribution se fait soit par envois systématiques, soit sur demande, ou lors de lancements et d'expositions.

Dans un deuxième temps, lorsque les documents ont été coédités avec le ministère des Communications, ils sont en vente dans les librairies des Publications du Québec.

Au cours de l'exercice, l'Office a distribué 140 000 exemplaires du bulletin *La francisation en marche* et 135 862 publications, dont 74 584 ont été envoyées de façon systématique alors que les 61 278 autres ont été demandées par écrit, par téléphone ou sur place.

Animation

Le Service de l'animation vise à prolonger l'action des différentes directions de l'O.L.F. dans chacune des grandes régions économiques du Québec. Il a pour tâche de déterminer les divers groupes-cibles et d'adapter à leurs besoins les services de l'Office afin de faciliter le processus d'implantation de la langue française, son développement, sa correction et son enrichissement.

Au cours du dernier exercice, plusieurs activités ont eu pour but d'assurer une présence dynamique de l'Office dans les régions tant auprès de la population en général que des entreprises.

Chroniques linguistiques

Traduisant un profond souci de la qualité de la langue, l'intérêt croissant porté par le public aux chroniques linguistiques s'est maintenu. Au cours de l'année, 30 stations de radio ont diffusé 2856 chroniques linguistiques et sept ont aussi été diffusées à la télévision. Le succès qu'elles ont remporté à la radio explique l'accueil que leur a réservé la presse puisqu'elle en a publié 575, presque le double de ce que l'on prévoyait.

Quarante-quatre chroniques ont également été publiées dans les bulletins d'entreprises ou d'organismes.

Séances de perfectionnement en français

À la demande du personnel des entreprises, des séances de perfectionnement en français sont organisées dans les différentes régions. Les participants et participantes servent ensuite de formateurs dans leur milieu de travail.

Au cours de l'exercice, 138 séances de perfectionnement ont été offertes dans les régions à des groupes d'une quinzaine de personnes pour un total de 2160 participants.

— Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	5
— Saguenay - Lac-Saint-Jean	10
— Québec	22
— Trois-Rivières	8
— Estrie	19
— Laurentides-Lanaudière	14
— Montréal	20
— Outaouais	18
— Abitibi-Témiscamingue	6
— Côte-Nord	16

Dans l'ensemble, les commentaires recueillis au cours de ces séances ont été très positifs. Il convient de noter que des séances de perfectionnement ont également été données par la Direction de la terminologie à Québec.

Projets d'animation dans les entreprises de 49 employés et moins

Au cours de 1985-1986, de nombreux projets d'animation ont été menés dans les secteurs de l'imprimerie, de la chaussure, de l'automobile, du commerce de détail, de l'hébergement et de la restauration, de l'affichage commercial et de la publicité.

Ayant pour objectifs l'amélioration de la qualité du français en milieu de travail, l'uniformisation du vocabulaire de chaque domaine et la croissance de l'autonomie linguistique des travailleurs, ces projets visaient tous les niveaux hiérarchiques de l'entreprise.

Touchant les divers secteurs économiques de l'ensemble des régions du Québec, ces projets ont reçu la participation de nombreuses associations professionnelles, des chambres de commerce locales, de la Société nationale des Québécois, de la Société Saint-Jean-Baptiste et des associations touristiques.

Pour favoriser l'implantation de la terminologie française au sein des entreprises, des mini-lexiques, des affiches, des carnets ont été conçus et diffusés aux nombreux participants.

Diffusion de publications

Au cours de l'exercice, 10 435 publications ont été distribuées sur demande, sans compter les envois systématiques effectués à partir des bureaux de l'Office à Montréal.

Productions de matériel audiovisuel

Afin de vulgariser la terminologie française de la bicyclette, du canot-camping, des pâtes et papiers et du meuble, quatre émissions portant sur ces thèmes ont été conçues et produites en collaboration avec la station de télévision CKTM-TV de Trois-Rivières. Par la suite, ces émissions ont été diffusées dans toutes les régions du Québec.

Tourné des centres commerciaux

Afin de rejoindre la population en général et faire connaître l'Office et ses services, une tournée des centres commerciaux a été organisée; ainsi, le stand d'information et d'exposition a été installé dans 39 centres commerciaux.

Afin de permettre aux visiteurs de mesurer leurs connaissances de la langue française, un jeu éducatif, le «triangle magnétique» a été intégré au stand de l'Office. Au cours de cette tournée des diverses régions du Québec, sur les 25 885 visiteurs, 43 % ont participé au jeu du «triangle magnétique».

Expositions

La participation de l'Office aux expositions régionales présente beaucoup d'intérêt en raison des liens que les bureaux d'animation peuvent établir avec les commerçants, les représentants d'entreprise, les groupes socio-économiques. Au cours de l'exercice, les bureaux d'animation ont participé à six expositions:

— Salon du livre de Sherbrooke
— Salon du livre de Drummondville
— Salon du livre de Rimouski
— Salon du livre de Sept-Îles
— Salon de la PME de l'Outaouais
— Salon du livre de l'Outaouais.

Concours

Organisés dans le cadre d'émissions radiophoniques et de projets d'animation dans les entreprises, les concours sont destinés à stimuler et à récompenser l'intérêt que la population porte à sa langue.

À titre d'exemple, un concours portant sur la rédaction des menus en français baptisé «Menus-mots» a été organisé en collaboration avec les restaurateurs de la région de Trois-Rivières. Également, le concours «Le français sur 4 roues» précédemment tenu dans la région des Laurentides-Lanaudière a été repris dans l'Outaouais et dans la région de Québec. Pour une troisième année consécutive, le populaire concours «Le français à l'affiche» s'est tenu à Trois-Rivières tandis qu'un concours analogue était inauguré à Rouyn — Noranda; il avait pour but de sensibiliser les commerçants et la population à la qualité du français dans l'affichage. Dans le cadre de ces concours, un montant de 5000 $ provenant du programme de subventions à la recherche a été distribué aux gagnants.

Bandes dessinées

Une bande dessinée, *Les réflexions de Guillemet*, a été conçue et réalisée à l'intention des hebdos du Québec. Sur un ton humoristique, le petit chien Guillemet explique les difficultés linguistiques les plus courantes et propose des expressions à retenir.

Bulletin d'information linguistique à l'intention des journalistes

Afin de renseigner spécifiquement les diffuseurs que sont les journalistes, un bulletin d'information linguistique a été conçu à leur intention. Le bulletin *Et les mots pour le dire* comporte les avis de normalisation et de recommandation de l'Office, les expressions fautives, les gentilés et est envoyé mensuellement aux journalistes.

Certification des entreprises de 50 à 99 employés

Au cours de 1985-1986, les bureaux d'animation régionaux ont effectué le suivi des dossiers de 71 entreprises. De ce nombre, sept ont obtenu leur certificat permanent tandis que 64 ont reçu le formulaire de renseignements généraux.

Coopération internationale

Au cours du dernier exercice, l'Office de la langue française a poursuivi son programme de coopération internationale, notamment par la signature d'une entente avec le Commissariat général de la langue française (France) le 12 décembre 1985. Cette entente porte sur la recherche, la normalisation et la diffusion de la terminologie française.

Par cette entente, les deux organismes unissent leurs moyens afin de jeter les bases d'un réseau informatisé de données linguistiques, terminologiques et néologiques de langue française.

La France et le Québec ont également convenu d'une concertation accrue en matière d'aménagement linguistique, de normalisation officielle, de qualité de la langue, de recherche en néologie technique et scientifique. Plus particulièrement dans le domaine de l'informatique, le Commissariat général de la langue française a accès à la Banque de terminologie du Québec. Pour sa part, l'Office accéderait au réseau télématique de banques dont dispose le Commissariat général et à la messagerie électronique qui lui sera associée.

En collaboration avec le Commissariat général de la langue française, l'Office a organisé un colloque «Terminologie et technologies nouvelles» qui s'est tenu à Paris du 9 au 11 décembre 1985.

Un atelier «Vers un réseau francophone de néologie» faisait suite au colloque sur les technologies nouvelles le 11 décembre 1985 en vue de préparer la constitution du nouveau Réseau international de néologie technique et scientifique de langue française.

Missions auxquelles ont participé les représentants de l'Office en 1985-1986

Nature de la mission	Nombre de personnes	Durée	Endroit
Recherche et acquisition de terminologies	2	2 sem.	France et Belgique
Vocabulaire du micro-ordinateur	1	1 sem.	France
Préparation du colloque «Terminologie et technologies nouvelles»	1	1 sem.	France
Structuration des données en réseau et alimentation du fichier terminologique	1	1 sem.	France
Colloque international «Terminologie et technologies nouvelles»	9	1 sem.	France
Sommet francophone et Expolangues	2	2 sem.	France
Symposium d'Infoterm	2	1 sem.	Autriche
Travaux de terminologie de l'ISO	1	2 sem.	Autriche
Colloque international sur les législations linguistiques	2	1 sem.	Belgique
Séminaire sur l'informatique et les problèmes du langage	1	2 sem.	Tunisie

Direction de la recherche et du secrétariat

Le mandat de la Direction de la recherche et du secrétariat comporte trois volets.

La Direction est chargée de réaliser un des devoirs confiés par le législateur à l'O.L.F. qui consiste à établir les programmes de recherche nécessaires à l'application de la Charte de la langue française. À cette fin, la Direction conçoit et effectue des études concernant la planification et l'évaluation des activités de francisation de l'Office aussi bien que l'application des autres programmes de la loi. Elle administre le programme de subventions en matière de recherche linguistique et de terminologie.

Elle constitue l'appareil administratif et technique du conseil d'administration de l'Office qu'elle conseille sur toute question d'ordre juridique. Elle agit aussi comme conseiller juridique auprès des autres directions de l'Office et de la Commission de toponymie du Québec.

Elle met à la disposition du personnel et des usagers de l'Office les ressources documentaires susceptibles de favoriser la généralisation de l'usage du français.

La Direction de la recherche et du secrétariat est composée de trois services, le Service de la recherche, le Service juridique et le Service des bibliothèques. Au cours de l'exercice 1985-1986, ses travaux ont nécessité 24 années-personnes, ce qui correspond à une masse salariale de 809 111 $. Ses dépenses de fonctionnement se sont élevées à 396 990 $ dont 194 500 $ de subventions.

Afin de s'acquitter de son mandat, la Direction a développé cinq programmes d'activités.

Études et recherches

Grâce aux études faites par la Direction, les autorités de l'Office peuvent évaluer certaines stratégies d'intervention quant aux problèmes fondamentaux de la francisation. Ce programme leur permet d'étudier l'efficacité des actions entreprises en matière de francisation. Par ailleurs, il fournit aux autres directions, et en particulier aux directions de la B.T.Q., de la terminologie, des services à la clientèle et des programmes de francisation, les connaissances nécessaires à une meilleure adaptation de leurs produits et méthodes aux besoins des usagers. Le choix des études entreprises au cours de l'exercice a été fait en fonction des priorités de l'Office:

— l'étude de l'état du français dans les entreprises, notamment celles touchées par le processus de francisation prévu par la loi;

— l'évaluation de l'opinion publique relativement à l'évolution de la situation du français au Québec;

— une étude de marché et de perspectives de développement de la Banque de terminologie du Québec pour les cinq prochaines années;

— l'analyse de la stratégie d'implantation de la terminologie de langue française mise au point par une entreprise;

— l'étude de la présence francophone, de la langue de travail et des connaissances linguistiques dans les grandes entreprises québécoises de 500 employés et plus au moment de l'analyse linguistique;

— l'inventaire des logiciels français disponibles au Québec;

— l'étude sur les réactions des consommateurs à la langue des documents écrits sur la Côte-Nord;

— l'étude sur la notoriété et l'utilisation des bureaux d'animation en région de l'O.L.F.;

— l'élaboration d'un devis de recherche sur l'impact de l'informatique sur la langue du travail au Québec.

Subventions en matière de recherche linguistigue et de terminologie

Les objectifs de la politique de subventions sont principalement de compléter l'action de l'Office dans les divers secteurs de son intervention mais surtout dans les domaines de la linguistique, de la sociolinguistique, de la sociologie de la langue, de la toponymie et de la terminologie, conformément à l'article 100 de la Charte.

Le programme contribue à aider les chercheuses et chercheurs québécois dans leurs travaux de terminologie et à faire le point sur les principaux problèmes que provoque le changement sociolinguistique.

Au cours de l'exercice, huit études ont été subventionnées, les études orientées vers les travaux de terminologie représentant 73,5 % du budget des subventions.

Subventions accordées en 1985-1986

Titre	Bénéficiaire	Somme
Terminologie relative aux scieries: procédés traditionnels et technologies de pointe	Thérèse Sicard-Lussier	18 000 $
Bibliographie analytique de travaux québécois de linguistique	Rolande-M. Lamarche Université de Montréal	9 000 $
Étude lexico-sémantique du langage de la téléphonie	Suzanne Mantha	12 500 $
Le français dans les entreprises québécoises: enjeux pour l'entreprise et pour les groupes linguistiques	Pierre Bouchard	30 000 $
Développement et mise au point d'un système de petite banque de terminologie spécialisée fonctionnant sur un mini-ordinateur	Jean Baudot	30 000 $
Vocabulaire du mobilier contemporain	Reynald Binette	35 000 $
Lexique juridique de droit privé (français-anglais, anglais-français) et Dictionnaire de droit privé québécois	Paul-André Crépeau	20 000 $
Vocabulaire anglais-français de l'énergie solaire	Judes Des Chênes	40 000 $
Total		**194 500 $**

Secrétariat

Le Secrétariat est sous la responsabilité directe du secrétaire de l'Office. Il assure notamment l'organisation des réunions du conseil d'administration de l'Office de la langue française, le suivi des décisions et autorise l'émission des certificats de francisation délivrés par l'Office.

Service juridique

Le Service juridique donne des conseils et avis au président et aux diverses directions de l'Office ainsi qu'à la Commission de toponymie sur tous les aspects juridiques de l'application de la Charte.

Il rédige les règlements adoptés par l'Office et s'assure du contenu juridique des textes d'information publiés par ce dernier. De plus, il doit donner son approbation aux contrats conclus par l'Office et établit les relations nécessaires avec les services juridiques d'autres organismes. À la suite de la mise en vigueur de la Loi modifiant la Charte de la langue française (L.Q. 1983, chap. 56), l'Office a mis à jour la réglementation qui en découle, tout en l'adaptant aux conditions en évolution. Une première publication des projets de règlement de l'Office a paru dans la *Gazette*

officielle du Québec du 24 juillet 1985. Ces projets de règlement sont maintenant soumis à l'approbation du Conseil des ministres.

Le Service juridique, a également pour tâche de suivre les poursuites judiciaires intentées contre l'Office ou le mettant en cause. Il gère les dossiers relatifs aux litiges soumis à l'O.L.F. en vertu de l'article 46 de la Charte et prépare les projets de décision. L'article 46 de la loi interdit à un employeur d'exiger, pour l'accès à un emploi ou à un poste, la connaissance d'une autre langue que le français, à moins que l'accomplissement de la tâche exige la connaissance d'une autre langue. Il incombe alors à l'employeur d'en faire la preuve, à la satisfaction de la personne ou de l'association intéressée. Celles-ci peuvent toutefois, si elles ne sont pas convaincues par les arguments de l'employeur, porter le litige devant l'Office de la langue française qui détient l'autorité nécessaire pour le trancher.

Depuis l'adoption de la Charte, l'Office a reçu 106 demandes d'intervention en vertu de l'article 46. Il a tenu des auditions dans 40 cas et a rendu des décisions sur le fond dans 35 d'entre eux. Dans 19 cas, il a considéré que la connaissance d'une autre langue que le français était nécessaire à l'exécution de la tâche et dans 16 cas, il a estimé qu'elle n'était pas nécessaire.

Au cours de l'exercice, 27 nouveaux dossiers ont été ouverts. Sur ces 27 dossiers, il y a eu désistement des parties dans un cas. L'Office a rendu sa décision dans deux des cas qui lui ont été soumis au cours de l'exercice et dans un cas soumis antérieurement.

Réseau des bibliothèques et service au public

Pour satisfaire les besoins documentaires du personnel de l'Office ainsi que ceux des usagers de la bibliothèque, l'Office a fait l'acquisition de 1921 volumes au cours de l'exercice et s'est abonné ou réabonné à 273 périodiques.

Les bibliothèques de l'Office à Québec et à Montréal ont fait 7525 prêts de documents et 5789 prêts interbibliothèques. Les usagers ont également obtenu des réponses à 5990 demandes de références générales et spécialisées. Les bibliothécaires ont effectué 468 interrogations des banques de données documentaires et assuré la publication de huit listes *Parutions récentes*.

Par ailleurs, les bibliothèques accèdent au réseau de télécatalogage des bibliothèques gouvernementales du Québec.

Direction du personnel

La Direction du personnel est chargée de conseiller les gestionnaires en matière de gestion des ressources humaines et de mettre au point les mécanismes nécessaires au développement de ces ressources. Elle élabore et administre des politiques, des programmes et des procédures reliés à la gestion du personnel.

La Direction est composée de deux services: le Service de la dotation, de la détermination du niveau de l'emploi et du développement des ressources humaines et le Service des relations de travail, de l'assiduité et de la rémunération.

Au cours de l'exercice, les travaux de la Direction ont exigé 24 années-personnes et la masse salariale correspondante a été de 589 650 $. Ces statistiques incluent les employés occasionnels engagés pour d'autres directions en remplacement d'employés en congé de longue durée. Les dépenses de fonctionnement de la Direction se sont élevées à 106 396 $.

La Direction administre six programmes d'activités.

C'est dans le cadre du programme de détermination du niveau des emplois qu'on établit la catégorie, le corps d'emploi ainsi que le niveau correspondant à chacun des postes. On doit s'assurer que le niveau d'emploi recommandé pour un poste donné est équitable tant pour l'Office que pour l'employé. Les divers mouvements de personnel qui ont eu lieu au cours de l'exercice ont nécessité la rédaction de 170 descriptions d'emploi.

Le programme de dotation a pour objectif le recrutement, la sélection et la titularisation des employés dans le but de combler tous les postes permanents ou occasionnels selon les priorités, de même que les modes et moyens de sélection établis par la loi et les règlements de la fonction publique. Au cours de l'exercice, l'Office a effectué 41 affectations, 19 mutations et huit promotions; il a recruté 26 personnes de l'extérieur de la fonction publique. De plus, l'Office a traité 103 dossiers de fin d'emploi, pour cause de mutation, de démission, de retraite et de promotion.

Le programme de développement des ressources humaines vise à permettre au personnel l'acquisition de connaissances et d'habiletés nécessaires à l'accomplissement de sa tâche. Du 1er avril 1985 au 31 mars 1986, 253 professionnels et fonctionnaires de l'O.L.F. ont pu bénéficier de 1091 jours-personnes de formation, les dépenses correspondantes étant de 61 992 $. De plus, les cadres de l'Office ont reçu

136 jours-personnes de formation correspondant à une dépense de 13 108 $.

Le programme du suivi des effectifs et du budget de rémunération consiste à administrer un contrôle des postes et du budget de rémunération à partir des divers mouvements de personnel qui ont lieu au niveau de l'ensemble des effectifs de l'Office.

Le programme des relations de travail consiste à conseiller les autorités de l'Office sur l'interprétation et l'application des conventions collectives de travail, des règlements, des politiques de gestion des ressources humaines et des directives. Le service chargé de son exécution assure la coordination et le suivi des comités de relations professionnelles et est responsable du traitement des griefs. Au cours de l'exercice, le Comité ministériel des relations professionnelles pour les professionnels s'est réuni à quatre reprises et le Comité ministériel des relations professionnelles pour les fonctionnaires, trois fois. Le Service des relations de travail assure également la gestion de l'assiduité, des avantages sociaux, des assurances et de la retraite de même que de la santé et de la sécurité au travail. Le Comité d'égalité en emploi pour les femmes s'est réuni huit fois et le Comité d'égalité en emploi pour les handicapés, une fois.

Le programme de la rémunération consiste à administrer les différentes procédures relatives à l'émission et à la distribution des chèques de paye du personnel et des autres chèques reliés aux avantages sociaux.

Direction de l'administration

La Direction de l'administration conseille le personnel d'encadrement en matière de gestion et de planification administrative. Elle assure la répartition équitable des ressources matérielles et financières mises à la disposition de l'Office par le Gouvernement pour son bon fonctionnement et la réalisation de ses objectifs.

La Direction de l'administration est composée de trois services, le Service de l'organisation et du budget, le Service de l'informatique et les Services auxiliaires. Au cours de l'exercice, les activités de cette direction ont nécessité 54 années-personnes et la masse salariale correspondante a été de 1 349 749 $. Ses dépenses de fonctionnement, qui incluent toutes les dépenses liées à l'informatique, à la bureautique et aux achats de fournitures, se sont élevées à 1 549 482 $.

La Direction a administré trois programmes d'activités cette année.

Le programme organisation et budget consiste à planifier, organiser, contrôler et coordonner toutes les activités liées à la gestion financière. Le service qui en est responsable est chargé de rationaliser les choix et les priorités budgétaires, de conseiller les directions et d'assurer le bon déroulement du cycle budgétaire. Il assure la préparation de procédures et de directives se rapportant à la gestion financière et procède à la vérification des opérations journalières. Il planifie, organise et coordonne les activités de gestion documentaire. Le système de gestion des documents comprend environ 20 000 dossiers. Au cours de l'exercice, on a effectué en moyenne 600 mises à jour par mois, et 38 séances d'information ont été données au personnel des autres directions responsables de la gestion des dossiers. Les principales activités ont porté sur la révision du plan de classement en vue de l'élaboration du calendrier de conservation exigé par la Loi sur les archives.

C'est également dans le cadre de ce programme qu'est effectuée la coordination de l'implantation de la bureautique. L'année 1985-1986 a correspondu à la dernière étape du programme triennal qui prévoyait l'implantation de micro-ordinateurs dans les diverses unités administratives de l'O.L.F. Ces appareils, totalement autonomes, permettent cependant l'échange d'informations entre les unités administratives et l'accès aux banques de données de l'ordinateur central. Ils possèdent les fonctions de production de documents (traitement de textes), de support aux activités de gestion (tableurs, graphiques, bases de données, etc.), de communications et d'accès aux banques de données. Au cours de l'exercice, ont été dépensées des sommes de 112 947 $ pour l'acquisition de matériels et de logiciels bureautiques et de 13 900 $ pour la rémunération des formateurs. Trente-sept micro-ordinateurs sont actuellement implantés et, à ce jour, 245 employés ont reçu la formation nécessaire à leur utilisation.

Le programme des Services auxiliaires consiste à veiller à l'aménagement et à l'équipement des bureaux, au bon fonctionnement du service du courrier, des livraisons, du service téléphonique et de la reprographie. Ces services assurent l'achat des fournitures et du mobilier. Au cours de l'exercice les dépenses effectuées dans le cadre de ce programme se sont élevées à 277 262 $.

Le programme de développement, d'entretien et d'exploitation informatique vise à aider les directions de l'Office et la Commission de toponymie à se doter d'outils de gestion efficaces leur permettant de répondre adéquatement aux besoins de leurs usagers.

Au cours de l'exercice, les travaux de développement et d'entretien les plus importants ont été effectués pour la Banque de terminologie du Québec ainsi que pour de nouvelles fonctions du projet «Suivi des dossiers de francisation». Par ailleurs, le Service de l'informatique a mis au point un programme de gestion des toponymes de la Commission de toponymie.

D'autres travaux de développement ont été réalisés pour la Direction des services à la clientèle tel le projet «Index des chroniques linguistiques» et un prototype de ludiciels linguistiques. Le projet de «Suivi des dossiers des organismes de l'Administration» est actuellement en cours de développement.

Restructuration

En vue de mieux satisfaire les besoins des clientèles et dans la recherche d'une meilleure efficacité, un nouvel organigramme de l'Office a été proposé et est en application depuis le 17 mars 1986.

La Direction de la terminologie et la Direction de la Banque de terminologie ont été regroupées sous l'appellation de la Direction des productions linguistiques et terminologiques.

Un Service de la diffusion linguistique et terminologique a été constitué par la fusion du Service des consultations et de celui de la diffusion de la terminologie en accès direct par terminal. Ce service est désormais rattaché à la Direction des services au public.

Enfin, le Service des linguistes-conseils devient la Division des linguistes-conseils et appartient désormais au Service des programmes de francisation de la grande entreprise.

D'autre part, un poste d'adjoint au président a été créé pour accorder une attention plus suivie aux orientations de l'organisme. Cette fonction consiste principalement en la planification stratégique des priorités terminologiques, l'élaboration des politiques terminologiques et linguistiques, l'accentuation de la francisation des ministères et organismes gouvernementaux et l'intensification des travaux des commissions ministérielles de terminologie. Cette réorganisation administrative a permis de concentrer les activités de production dans une seule direction et de rassembler dans un seul service les activités de diffusion jusque-là réparties dans trois directions.

Annexes

Annexe A

État du budget et des dépenses de l'exercice 1985-1986

Catégories	Budget		Dépenses
	original $	modifié $	$
Fonctionnement			
Traitements	10 599 700	10 267 200	9 960 549
Autres rémunérations	717 700	954 583	940 494
Communications	460 800	479 752	488 746
Services	1 366 200	1 372 425	1 376 525
Entretien	100 000	99 000	88 977
Loyers	76 600	62 850	56 373
Fournitures	256 100	322 575	326 536
Équipement	15 000	87 500	88 071
Autres dépenses	111 300	124 100	71 869
Prêts et avances	4 000	4 000	2 450
	13 707 400	**13 773 985**	**13 400 590**
Capital			
Matériel et équipement	296 000	306 000	302 355
Transfert			
Programme de subventions à la recherche	199 500	199 500	199 500
Subventions aux travailleurs et travailleuses syndiqués*	250 000	250 000	196 954
	449 500	**449 500**	**396 454**
Total	**14 452 900**	**14 529 485**	**14 099 399**

* Programme de soutien financier pour un accroissement de la participation des travailleurs et travailleuses au processus de francisation.

Annexe B

Effectifs par catégories d'employés au 31 mars 1986

	Cadres	Professionnels	Techniciens et assimilés	Employés de bureau et assimilés	Total
Direction					
Postes occupés	2			1	3
Postes vacants					
Postes autorisés	1			1	2
Services à la clientèle					
Postes occupés	4	28	5	17	54
Postes vacants		1		1	2
Postes autorisés	3	29	5	18	55
Recherche et secrétariat					
Postes occupés	2	10	6	5	23
Postes vacants					
Postes autorisés	2	10	6	5	23
Personnel					
Postes occupés	1	3		7	11
Postes vacants					
Postes autorisés	1	3		7	11
Administration					
Postes occupés	2	13	14	13	42
Postes vacants		3	1		4
Postes autorisés	2	15	15	13	45
Banque de terminologie du Québec					
Postes occupés	4	37	15	7	63
Postes vacants					
Postes autorisés	4	39	14	7	64
Terminologie					
Postes occupés	4	36	4	8	52
Postes vacants					
Postes autorisés	4	36	4	8	52
Francisation					
Postes occupés	5	40		21	66
Postes vacants		3			3
Postes autorisés	6	44		21	71
Total					
Office de la langue française					
Postes occupés	24	167	44	79	314
Postes vacants		7	1	1	9
Postes autorisés	23	176	44	80	323

Effectifs par catégories d'employés au 31 mars 1986 (suite)

	Cadres	Professionnels	Techniciens et assimilés	Employés de bureau et assimilés	Total
Commission de toponymie					
Postes occupés	4	9	3	10	26
Postes vacants		1		1	2
Postes autorisés	4	10	3	11	28
Total					
Postes occupés	**28**	**176**	**47**	**89**	**340**
Postes vacants		**8**	**1**	**2**	**11**
Postes autorisés	**27**	**186**	**47**	**91**	**351**

Annexe C

Liste des publications de l'Office de la langue française

Terminologie de l'alimentation

Cahiers de l'Office de la langue française

Guide de rédaction des menus/anglais-français

Lexique de la chimie alimentaire/anglais-français

Lexique des boissons gazeuses/anglais-français

Lexique des fruits et légumes/anglais-français

Lexique des épices et assaisonnements/anglais-français

Lexique des pâtes alimentaires/italien-français/anglais-français

Lexique des produits de la pêche/anglais-français

— Fascicule I: poissons, crustacés et mollusques (cahier n° 18)

— Fascicule II: produits et sous-produits de la pêche mis en conserve, surgelés, traités, importés et termes de conditionnement (cahier n° 13)

Lexique de l'industrie de la boulangerie

Lexique de la restauration chinoise

Lexique de l'industrie laitière

Terminologie de l'automobile

Cahiers de l'Office de la langue française

Vocabulaire de l'automobile/français-anglais

— Fascicule I: le moteur (cahier n° 21)

— Fascicule II: l'entretien et la réparation (cahier n° 27)

— Fascicule III: la transmission (cahier n° 31)

— Fascicule IV: le châssis et la carosserie (cahier n° 32)

Bulletin de diffusion du français

Lexique des lave-autos

Terminologie des assurances

Cahiers de l'Office de la langue française

Vocabulaire bilingue des assurances sur la vie (cahier n° 3)

Vocabulaire des assurances sociales (cahier n° 2)

Vocabulaire technique des assurances sur la vie/anglais-français

— Volume I

— Volume II

Vocabulaire général des rentes de retraite/2e édition

Bulletins de diffusion du français

Vocabulaire des assurances sur la vie

Lexique des assurances I.A.R.D.

Terminologie de la gestion

Cahiers de l'Office de la langue française

Le français au bureau/2e édition

Gestion des imprimés administratifs (cahier n° 25)

Les organigrammes: désignations et descriptions de fonctions (cahier n° 24)

Terminologie de l'étiquetage

Vocabulaire de l'informatique de gestion

Vocabulaire de la gestion de la production anglais-français

Vocabulaire des imprimés administratifs (cahier n° 28)

Lexique de la bourse et des valeurs mobilières/2e édition

Vocabulaire des marchés publics

Bulletins de diffusion du français

Lexique de la banque et de la monnaie

Vocabulaire de la téléphonie/2e édition

Terminologie technique et industrielle

Cahiers de l'Office de la langue française

Appellations d'emplois dans l'industrie papetière québécoise/français-anglais

Dictionnaire de l'eau

Lexique de l'industrie minière/anglais-français

— Fascicule 1. L'exploitation

— Fascicule 2. La minéralurgie

Lexique de l'industrie pétrolière (raffinage)/anglais-français

Lexique de l'industrie textile (cahier n° 23)

Lexique de la fabrication du réfrigérateur

Vocabulaire de la chaussure/français-anglais

Vocabulaire de la fabrication des lampes/anglais-français

Vocabulaire de la machine à coudre industrielle/français-anglais (cahier n° 19)

Vocabulaire de la radio et de la télévision/français-anglais

Vocabulaire de l'habillement/français-anglais

Vocabulaire des papiers et des cartons/anglais-français

Vocabulaire du travail des métaux en feuilles, barres, tubes et profilés

Vocabulaire du rembourrage

Vocabulaire du tournage du bois

Vocabulaire du ponçage du bois

Vocabulaire des panneaux dérivés du bois

Vocabulaire de la machine à bois

Lexique de la sécurité industrielle

Fascicule I. L'équipement de protection individuelle

Bulletins de diffusion du français

Lexique de la machine à coudre familiale

Lexique de la prévention des accidents

Petit lexique de la manutention

Petit lexique de la plomberie

Petit lexique du soudage

Vocabulaire de base de huit métiers d'art

Terminologie des appareils électroménagers (cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, machine à laver et sécheuse)

Terminologie des petits appareils électroménagers/anglais-français

Néologie en marche

Langue générale et langues de spécialités

N° 1b Généralités

N° 2b Pétrole (Forage)/Tronc commun industriel

N° 3b Emprunts et calques en automatique, électronique et informatique/La langue de la manutention

N° 4b Néologie et terminologie

N° 5b Le Nord et son langage, tome I

N° 6b Le Nord et son langage, tome II

N° 7b L'exploitation forestière/Les marques déposées en informatique

N° 8b Tronc commun industriel/Automatique, électronique, informatique

N° 9b Automatique et informatique/Manutention/Tourisme

N° 10b Automatique et informatique/Manutention/Tourisme/Cosmétologie

N° 11b Informatique

N° 12b Automatique et informatique/Tourisme

N° 13b Automatique et informatique/Audio-visuel/Tourisme

N° 14b Informatique

N° 15b Automatique, informatique, mesure/Audio-visuel/Planche à roulettes

N° 16 Il y a phobie et phobie

N° 17 Automatique, informatique, mesure/Audio-visuel/Planche à roulettes

N° 18 Les néologismes dans l'hebdomadaire *L'Express*

N° 19 Le synthétiseur: terminologie néologique I

N° 20 Le synthétiseur: terminologie néologique II

N° 21 Néologie et communications

N° 22 Équipement de protection individuelle/Emballage

N° 23 Automatique, informatique, mesure/Audio-visuel/Commerce, vente, publicité

N° 24 Index cumulatif de la série b/N^{os} 1 à 15

N° 25 Urbanisme et environnement

N° 26 Automatique, imformatique et mesure/Audio-visuel/Économie, commerce, publicité

N° 27 Épuration des eaux, lagunage/Fibres optiques/Route

N° 28 Index de Néologie en marche/N^{os} 17 à 27

N° 29 Épuration des eaux/Fibres optiques/Route

N° 30 Audio-visuel: techniques et technologies de l'enseignement

N° 31 Épuration des eaux/Fibres optiques/Énergie

N° 32 Mécanisation forestière I

N° 33 Mécanisation forestière II

N° 34 Épuration des eaux/Électronique/Énergies renouvelables

N° 35 Épuration des eaux/Électronique/Biotechnologies

N° 36 Électronique/Biotechnologies

N° 37 Récolte de la biomasse forestière

N° 38-39 Interprétation du patrimoine

N° 40-41 Pluies acides

N° 42 Recherches terminologiques ponctuelles en néologie

États terminologiques et bibliographies

États terminologiques et bibliographies

Construction

Hébergement et tourisme

Terminologie de l'informatique

Publicité

Bibliographies

Art dentaire

Électricité, électrotechnique et électronique

Imprimerie et édition, arts et industries graphiques, reprographie, micrographie et domaines connexes

Industrie du caoutchouc et des matières plastiques

Transport

Tronc commun de la gestion

Manutention

Génie civil, travaux publics, terrassement, équipements de chantier et construction routière

Textiles, vêtements et cuirs

Langues et sociétés

L'acquisition simultanée du français et de l'anglais chez des petits enfants de Montréal

Les attitudes face à l'utilisation de l'anglais et du français chez les travailleurs francophones dans trois entreprises de production à Québec

L'État et la planifcation linguistique

— Tome I: principes généraux

— Tome II: études de cas particuliers

Études sur les avantages et les coûts de la francisation

Évaluation de la pénétration de la langue anglaise dans l'entreprise française

Pressions et impressions sur le sacre au Québec

Le processus de francisation dans une entreprise montréalaise: une analyse sociolinguistique

Réactions des touristes à la francisation de l'affichage et de la publicité commerciale au Québec

Les relations intergroupes au Québec et la loi 101: les réactions des francophones et des anglophones

La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle

— Tome 1

— Tome 2

Travaux québécois de linguistique

Lexique des concepts judaïques choisis

Évolution de la présence francophone parmi les hauts dirigeants des grandes entreprises québécoises entre 1976-1982

Théorie et description en grammaire générative

Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal

— Tome I

— Tome II

La féminisation des titres et les leaders d'opinion: une étude exploratoire

Études, recherches et documentation

L'aménagement de la traduction au Québec

Bibliographie linguistique de la néologie 1960-1980 1-Études linguistiques

Travaux de terminologie et de linguistique 1

Inventaire des travaux en terminologie: projets et travaux en cours, fichiers et publications récentes connus au 1er février 1983

Méthodologie de la recherche terminologique ponctuelle

Autres publications

Actes du troisième colloque OLF-STQ de terminologie

Actes du quatrième colloque OLF-STQ de terminologie

Répertoire des avis linguistiques et terminologiques Mai 1979-Août 1982

Charte de la langue française

Charter of the French language

Règlements adoptés en vertu de la Charte de la langue française

Regulations adopted under the Charter of the French language

Rapport d'activité 1982-1983 de l'Office de la langue française

Rapport d'activité 1983-1984 de l'Office de la langue française

Rapport annuel 1984-1985 de l'Office de la langue française

Vocabulaire systématique de la terminologie

Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes

Titres et fonctions au féminin: essai d'orientation de l'usage

Le français quotidien:

— du personnel de secrétariat

— des gestionnaires

— des communicateurs et des communicatrices

Nota Bene (à l'intention des médias)

Annexe D

Liste des bureaux de l'Office de la langue française

Montréal (siège)

Tour de la Bourse
800, place Victoria, 16e étage
Montréal (Québec)
H4Z 1G8
Tél.: (514) 873-4460

Québec (siège)

700, boul. Saint-Cyrille Est
Québec (Québec)
G1R 5G7
Tél.: (418) 643-8906

Bureaux d'animation

Montréal et Montérégie

1111, rue Saint-Urbain
Bureau R-20
Montréal (Québec)
H2Z 1Y6
Tél.: (514) 873-5456

Abitibi–Témiscamingue

Pavillon Laramée
1, 9e Rue, 4e étage
Noranda (Québec)
J9X 2B1
Tél.: (819) 762-6571

Bas-Saint-Laurent – Gaspésie

Centre administratif
337, rue Moreault
Rimouski (Québec)
G5L 1P4
Tél.: (418) 722-3508

Côte-Nord

Centre commercial Laflèche
625, boul. Laflèche
Bureau 202
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1C5
Tél.: (418) 589-7842

Estrie

195, rue Belvédère Nord
Sherbrooke (Québec)
J1H 4A7
Tél.: (819) 569-9707

Laurentides – Lanaudière

85, rue de Martigny Ouest
4e étage
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 3R8
Tél.: (514) 432-1393

Outaouais

Édifice Jos-Montferrand
170, rue de l'Hôtel-de-Ville
6e étage
Hull (Québec)
J8X 4E2
Tél.: (819) 770-7713

Québec

900, place d'Youville
2e étage
Québec (Québec)
G1R 3P7
Tél.: (418) 643-1908

Saguenay – Lac-Saint-Jean

Édifice Marguerite-Belley
3950, boul. Harvey
Jonquière (Québec)
G7X 8L6
Tél.: (418) 547-6608

Trois-Rivières

100, rue Laviolette
3e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
Tél.: (819) 376-4433